

La résilience des coopératives en situation de crise : Une analyse comparative entre le Maroc et la Corée du Sud

The resilience of cooperatives in crisis situations: A comparative analysis between Morocco and South Korea.

Auteur 1 : BELALIA Zineb.

Auteur 2 : ELAISSAOUI Hassan.

BELALIA Zineb : Laboratoire des sciences économiques et politiques publiques, Université Ibn Tofail, Faculté d'économie et gestion.

ORCID : <https://orcid.org/0009-0008-4160-427X>

ELAISSAOUI Hassan : Laboratoire des sciences économiques et politiques publiques, Université Ibn Tofail, Faculté d'économie et gestion.

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article BELALIA .Z & ELAISSAOUI .H (2024) « La résilience des coopératives en situation de crise : Une analyse comparative entre le Maroc et la Corée du Sud », African Scientific Journal « Volume 03, Numéro 22 » pp: 0999 – 1012.

Date de soumission : Janvier 2024

Date de publication : Février 2024



DOI : 10.5281/zenodo.10824597
Copyright © 2024 – ASJ



Résumé :

La résilience n'est pas un nouveau terme, on touche son importance dans le temps actuel. Le basculement du monde par plusieurs crises systémiques a perturbé l'activité économique. Dans une optique de reprise, les séquelles de la crise entraînent des conséquences pour l'entrepreneuriat social. Dans la présente communication, nous allons nous focaliser sur l'entrepreneuriat coopératif qui fait partie intégrante de l'économie sociale et solidaire. Dans ce sens, nous avons cherché à travers cette communication à expliquer le concept de la résilience par une revue de la littérature, en se basant sur une démarche hypothético-déductive dans le cadre d'une approche positiviste qui nous amène à analyser le modèle coréen dans l'objectif de souligner les facteurs de la résilience de ces coopératives. Pour parvenir à cette conclusion, l'article va commencer par exposer une revue de littérature à-propos de la résilience, ensuite nous allons analyser le lien entre les facteurs de la résilience et la survie des coopératives dans le contexte coréen, afin de confronter les tendances relevées aux réalités concrètes du terrain marocain.

Mots clés : Résilience ; L'entrepreneuriat coopératif, Crise, Survie

Abstract :

Resilience is not a new term; we touch on its importance in current times. The upheaval of the world by several systemic crises has disrupted economic activity. From a recovery perspective, the after-effects of the crisis have consequences for social entrepreneurship. In this communication, we will focus on cooperative entrepreneurship, which is an integral part of the social, and solidarity economy. In this sense, we sought through this communication to explain the concept of resilience through a review of the literature. , based on a hypothetico-deductive approach within the framework of a positivist approach which leads us to analyze the Korean model with the aim of highlighting the factors of the resilience of these cooperatives. To reach this conclusion, the article will begin by presenting a literature review about resilience, then we will analyze the link between the factors of resilience and the performance of cooperatives in the Korean context, in order to confront the trends noted in the concrete realities of the Moroccan field.

Keywords : Resilience, Cooperative entrepreneurship, Crisis, Survival.

Introduction

Au cours de ces dernières années, le monde a connu plusieurs crises : économiques, sanitaires, sociales, environnementales et politiques. Dans ce contexte la capacité de résister est devenue une nécessité pour la survie des organisations. Aujourd'hui, toute organisation est dans l'obligation de faire face à un défi majeur à savoir l'environnement qui est devenu turbulent (Emery & Trist, 1965). En période de crise toute les acteurs se retournent et préconise la solidarité et la coopération. De ce fait, les coopératives et les organisations joue un rôle primordial dans la reconstruction de l'activité économique et indirectement l'économie sociale. Il est bien claire que les organisations de l'économie sociale sont au service des groupes vulnérables ou marginalisés et les réintégrer dans la société en comblant ainsi certains besoins non répondu par l'État et le marché

Les coopératives marocain font face à d'énorme problèmes sur tous les volets et notamment depuis la crise systémique qui eux un impacter sur leurs développements voir leurs survies. D'après ce qui précède, plusieurs raisons nous poussent à s'intéresser au facteur clé de résiliences des coopératives en situation de crise en se basent sur le modèle coréenne qui mérite d'être étudié. D'ailleurs la Corée du Sud a pu dans une quinzaine d'années, à l'émergence d'un ensemble de concepts et de dispositifs juridiques successifs qui traduisent un intérêt pour l'entreprise sociale, les coopératives et, plus récemment, l'idée d'économie sociale dans une société faisant face à de nouveaux défis socioéconomiques et à un environnement politique Notamment depuis l'introduction d'une loi coopérative générale en 2012 ; la Corée à un connu une poussé très intéressante du modèle coopératif. Ce dernier, qui a longtemps été identifié à une sorte d'agence publique en référence aux coopératives traditionnelles du secteur primaire et bancaire mises en place par l'Etat dans les années 1960

Pour cela il nous parait intéressant de mettre la lumière sur l'expérience coréenne à fin de s'inspirer de ces meilleurs pratiques. Peu sont les études portant sur la résilience coopérative, aussi bien au niveau théorique qu'empirique. Il n'existe pas pratiquement de littérature consolidée sur la « résilience coopérative ». La résilience coopérative est un processus à long terme, basé sur la réflexivité et les interactions entre les membres, les dirigeants et les organisations nationales et internationales. (Borda-Rodriguez & Vicari, 2014)

A partir de ce qui précède, nous estimons qu'il est tout à fait légitime de mener une recherche théorique basé sur une démarche hypothético-déductive dans le cadre d'une approche positiviste qui nous amener à mettre en lumière les facteurs de résilience dans le cadre des coopératives, d'où la problématique suivante : Quelles sont les facteurs qui contribuent-elle à

la résilience des coopératives ? Ou comment les contraintes que rencontrent les coopératives en situation de crise peuvent être surmontées ?

L'objectif de cette recherche réside dans la compréhension de l'impact des facteurs clé de la résilience sur la survie et la performance des coopératives. Les résultats de cette recherche vont mieux aider les coopératives Marocaines à mieux comprendre les avantages et identifier les meilleurs pratiques pour améliorer leurs performance.

A cet égard, les coopératives Marocaines essaient de se rattraper et s'inspirer d'avantage du modèle Coréen pour bien jouer le rôle d'un acteur qui participe activement au développement de la dynamisation de l'économie nationale de notre royaume Marocaine

Ce présent article a un double objectif. D'une part, essayé d'enrichir le cadre théorique de la résilience organisationnelle, d'ailleurs, plusieurs appels à la recherche dans ce domaine ont été lancés ; d'autre part, élaborer un rapprochement entre deux concepts importants à travers la proposition d'un cadre conceptuel mettant en exergue l'entrepreneuriat coopératif et la résilience. Pour ce faire, nous allons dans un premier temps définir le concept de résilience organisationnelle de façon générale et dans le contexte de la coopérative de façon particulière. Par la suite, nous allons aborder les facteurs clé de la résilience en adaptant le concept aux pratiques des coopératives coréenne.

1. Revue de la littérature

Il n'existe pas de littérature précise sur la 'résilience coopérative' mais plutôt un ensemble d'étude dispersé, dans notre papier de recherche, nous allons mener deux types de revue de la littérature : On va commencer par présenter une littérature purement théorique sur la conceptualisation, ensuite une littérature qui souligne les facteurs de la résilience des coopératives

1.1 Conceptualisation de la résilience

Le concept de la résilience reflète la capacité à résister face aux chocs et crises, le mot résilience selon Robert c'est « la capacité à surmonter les chocs traumatiques. Écologie Capacité (d'un écosystème, d'une espèce) à retrouver un état d'équilibre après un évènement exceptionnel». La résilience organisationnelle c'est la capacité d'une organisation de mettre en place un ensemble des facteurs dynamiques à fin de s'adapter aux chocs, atténuer leurs effets et faire face aux conséquences tout en profitant simultanément des opportunités émergentes d'une crise (Mamouni Limnios & Mazzarol, 2011).

La résilience organisationnelle a également été définie comme un ensemble de compétences sociales, adoptant une approche d'agence plutôt qu'une perspective structurelle. Selon ce

courant de pensée de la résilience organisationnelle « construit sur le fondement de la résilience des membres de cette organisation » (Rioli & Savicki, 2003). A partir de ce qui précède, on peut avancer que la plus part des auteurs définissant la résilience selon trois capacités majeures :

- La capacité d'anticipation pour éviter les crises
- La résistance face un évènement perturbateur
- La capacité d'adaptation pour bien avoir une capacité de se renouveler après une crise

1.1.1 La résilience organisationnelle en situation de crise

La résilience organisationnelle est plutôt comme la capacité à surmonter un danger manifeste. Pour faire face à ce danger k.Burnad et R.Bhamra ont souligné les mécanismes qui contribuent à renforcer la résilience organisationnelle le font en améliorent la connaissance de la situation, en réduisant les vulnérabilités organisationnelles au risque systémique et en rétablissant l'efficacité après un choc ou une perturbation.(Burnard & Bhamra, 2011). La résilience consiste également à rechercher les opportunités qui se présentent toujours pendant une crise pour en sortir plus fort et meilleur qu'avant.(Seville, 2008). En effet ; dans une situation du mal, l'être humain doit cultiver une attitude positive pour réduire son niveaux de stress, ce qui est primordial pour maintenir une bonne santé physique, la même chose pour une organisation.

1.1.2 L'entrepreneuriat coopératif

L'entrepreneuriat social « il s'agit d'un modèle économique qui a pu répondre aux besoins de la population marginalisé par le capitalisme »(Jouiet, 2021). L'entrepreneuriat coopératif est définie comme étant un processus des activités entreprises individuellement ou en groupe par des coopératrices ou coopérateurs motivés qui utilisent leurs compétences et leur potentiel en vue d'identifier des opportunités qu'ils ou qu'elles transforment en entreprises, en prenant des risques calculés pour créer, innover ou réhabiliter dans les affaires. Pour atteindre leur but, les entrepreneurs doivent planifier, organiser et contrôler les ressources dont ils ou elles disposent dans le cadre d'un plan d'affaires(Kamdem, s. d.).

Ceci n'est pas étonnant puisque les coopératives ont été identifiées en tant qu'organisations ayant un potentiel énorme capable de favoriser le développement socio-économique et de réduire la pauvreté et l'exclusion en assurant l'intégration des (Nations, s. d.)populations les plus vulnérables (Nations, s. d.).

1.2 Les facteurs de résilience des coopératives

La résilience des coopératives dans le contexte de la crise économique mondiale récente à engendrer un intérêt croissant envers celles-ci aussi bien en termes de création de la valeur

socioéconomique qu'en recherche scientifique. Pour la résilience d'une coopérative ; il faut réunir trois conditions au minimum :(Kamdem, s. d.)

- **La bonne gouvernance coopérative** : La bonne gouvernance qui représente un système complet et de règles claires, un processus et des procédures qui assurant la protection des droits des coopératrices et coopérateurs dans la connaissance, la prise de décisions, la responsabilité et les actions qu'ils ou qu'elles entreprennent pour diriger l'entreprise dont ils sont copropriétaires. La gouvernance des coopératives s'exerce à travers ses différents organes (assemblée générale, Conseil d'administration, Conseil de surveillance, Comités, etc.) ;

-**L'autonomie de gestion** : À savoir le fait de pour les coopérateurs et coopératrices de diriger sans ingérence externe les affaires de la coopérative suivant un objectif arrêté de commun accord, conformément aux principes coopératifs. Les managers doivent être désignés par les seuls membres, et c'est aussi à eux qu'il rend compte, et leur rendre compte.

- **L'audit et contrôle interne/audit externe/audit social/audit sociétal** : L'audit consistent respectivement à l'organisation interne pour prévenir et détecter les erreurs et les fraudes, l'intervention d'un professionnel externe pour les mêmes raisons, la situation des employés dans la coopérative et finalement le degré de promotion des membres par leur entreprise coopérative, ainsi que de son engagement envers la communauté dans laquelle elle vie.

D'autres auteurs ne limitent pas la force de la résilience par les systèmes et processus de gestion mis en place, mais plutôt la capacité d'adaptation qui reflète la capacité de l'organisation à évoluer constamment et continuellement pour correspondre ou dépasser les besoins de son environnement opérationnel avant que ces besoins ne deviennent critiques(Seville, 2008)

2- Le mouvement des coopératives en Corée du sud

Depuis une quinzaine d'années on assiste à l'émergence d'un ensemble de concepts et de dispositifs juridiques qui traduisent un intérêt pour les coopératives, l'entreprise sociale et plus récemment, l'idée d'économie sociale. L'émergence et le succès des coopératives en Corée du Sud constituent un exemple séduisant, de développement économique et social. Au fil des années, ces organisations ont joué un rôle primordiale dans la transformation du paysage économique sud-coréen, à eux un effet positif sur la croissance économique, ainsi que la création d'emplois et à l'amélioration des conditions de vie de la population. Cette réussite est le résultat d'un ensemble de facteurs, comprenant un fort soutien gouvernemental, une implication communautaire actif, favoriser l'accès au financement, ainsi que l'encouragement de l'innovation

2.1 Histoire du mouvement coopératif en Corée du Sud

Le processus par lequel l'économie sociale est apparue et s'est enracinée en Corée du Sud est différent. Si l'on fait remonter l'histoire de l'économie sociale à l'époque où des organisations économiques à mission sociale ont commencé à émerger, l'économie sociale coréenne remonte peut-être aux années 1920, lorsque la toute première coopérative privée a été créée. Les coopératives qui ont vu le jour après la promulgation de statuts spécifiques différaient cependant considérablement des coopératives traditionnelles.

Les coopératives représentent aujourd'hui la plus grande part de l'économie sociale coréenne, ces coopératives ont été considéré comme un moyen efficace pour stimuler le développement économique et répondre au besoin des populations marginalisées, toute en contribuant à la lutte contre le chômage, réduire la pauvreté et la promotion du développement durable. Le modèle d'économie sociale et solidaire suivie par la Corée du Sud repose sur la forte émergence vers l'innovation sociale, plusieurs entreprises sociales et initiatives de l'économie sociale et solidaire (ESS) cherchent à donner des solutions aux problèmes sociaux et environnementaux grâce à l'approche innovatrice et durable. L'économie sociale coréenne telle que nous la connaissons aujourd'hui a commencé à émerger avec des initiatives dans le secteur non gouvernemental dans les années 1990 et a connu l'évolution institutionnelle décrite ci-dessous :

Tableaux N°1 : L'évolution institutionnelle de l'entreprise sociale en Corée

Les années	Les évolutions de l'entreprise sociale
1990	- Mouvement de production commune dans les quartiers pauvres -Lancement de projets de réadaptation et d'auto-assistance des personnes handicapées
1996-1997	- Projets d'entraide lancés par Ministère de la santé - Début de crise financière asiatique - Introduction de mesures de travaux publics et de lutte contre le chômage
1999-2000	- Loi des consommateurs sur les coopératives CCA appliqué - NBLSA appliqué, fournissant un cadre institutionnel pour les projets d'autosuffisance pour les pauvres
2003-2007	Introduction d'un programme d'emplois sociaux (fournissant des services sociaux et des emplois aux pauvres -SEPA appliqué

2008	Premier plan directeur pour le placement familial entreprises sociales (MPFSE) créé
2010-2011	Plan de promotion des entreprises sociales établi Local autosuffisant Projet communautaire (pilote) introduit pour soutenir les entreprises villageoises Création du KoSEA (le 31 décembre)
2012	Création d'un deuxième MPFSE Loi FAC appliqué
2013	Premier plan directeur sur les coopératives MPC annoncées
2017	Annonce du deuxième MPC Création du bureau secrétaire de l'économie sociale au sein de la présidence Promotion de l'économie sociale SEPP annoncé
2018	Promotion de la finance sociale Plan SEPP annoncé Plan directeur pour l'humain Développement des ressources pour l'économie sociale(MPHRDSE) annoncé Annonce du 3eme (MPFSE)
2019	Développement des institue pour l'autosuffisance et bien-être social(KDISSW) établi Mesures visant à renforcer les capacités des communautés locales en matière d'économie sociale

Source : Rapport de la KoSEA en Décembre 2019

Les coopératives représentent aujourd'hui la plus grande part de l'économie sociale coréenne. Les coopératives sont classées différemment selon différentes lois, notamment la FAC (Framework Act on Coopératives) de 2012 et huit autres lois. La loi-cadre sur les coopératives a considérablement facilité la création de coopératives, permettant à tout groupe de cinq membres ou plus d'exploiter des coopératives dans tous les secteurs, à l'exception de la finance et des assurances, quel que soit le montant du capital initial qu'ils sont en mesure d'investir. C'est ainsi que sont apparues, en plus des coopératives de producteurs et de consommateurs qui

existaient déjà sous des statuts particuliers, des coopératives de travailleurs, des coopératives multi-acteurs et des coopératives sociales.(Lee et al., s. d.).

2.2 La résilience de la coopérative coréenne :

La structure d'une coopérative assure par nature sa résilience à travers ces valeurs fondées sur la démocratie, l'égalité, la solidarité, l'entraide, la responsabilité et l'équité. (*Identité, valeurs et principes coopératifs / ICA, 2024*).

Figure N°1 : Les facteurs clé de la résilience du secteur coopérative en Corée du Sud



Source : l'auteur

D'après ma recherche sur le sujet j'ai constaté que les coopératives de la Corée du Sud ont pu démontrer une grande résilience, grâce à plusieurs facteurs clés :

- ✓ La technologie : Utiliser les technologies numériques pour améliorer la productivité des coopératives en Corée du Sud, assurant leur pérennité sur le marché Exemple (Hanaru Club : coopérative de commerce électronique, Nongshim Co., Ltd. : coopérative de transformation alimentaire, etc.)
- ✓ La diversification des activités : Pour s'adapter aux changements de l'environnement
- ✓ Le réseautage : Pour renforcer les capacités des coopératives de la Corée du Sud à partager des opportunités ils ont pu développer des réseaux de collaboration avec d'autres coopératives, des entreprises privées, des universités et des institutions publiques.
- ✓ La formation et développement des compétences : Une grande importance est accordée à la formation et au développement des compétences des membres des coopératives de la Corée du Sud. Des formations pour renforcer les compétences de gestion, de vente et ce qui améliore la capacité des coopératives à s'adapter aux changements du marché.

- ✓ La bonne gouvernance et une gestion claire et transparente : Renforcer la confiance des membres et la durabilité des coopératives.

Ce tableau représente le développement des coopératives en Corée du Sud par région :

Tableau N°2 : le développement des coopératives par région en 2018

Région	Nombre des coopératives
Seoul	3463
Busan	730
Daegu	615
Incheon	418
Gwangju	755
Daejeon	582
Ulsan	261
Séjong	96
Gyeonggi	2603
Gangwon	798
Totale	14476

Source : Rapport de la KoSEA en Décembre 2019

En effet, la région de Séoul a connu une augmentation forte du nombre de coopératives en 2018. Cette tendance s'inscrit dans le cadre d'une dynamique plus large de croissance des coopératives en Corée du Sud. Seoul est la capitale de la Corée du Sud, il est identifié par une concentration de la population, des entreprises et des opportunités économiques dans cette région.

D'après le rapport interministériel du gouvernement de la République de Corée nous avons représenté le développement des coopératives de la Corée du Sud entre 2016 et 2020 dans le tableau suivant :

Tableau N°3: le développement des coopératives entre 2016 et 2020(Lee et al., s. d.)

Type	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020
Coopératives	10,640	12,540	14,550	16,869	19,429

Source : Rapport interministériel du gouvernement de la République de Corée (2020)

3. L'analyse de l'entrepreneuriat coopératif au Maroc

Depuis les années 1960 le mouvement coopératif moderne a été officiellement lancé avec la création de l'Office du Développement de la Coopération (ODCO), qui avait pour objectif de promouvoir le développement des coopératives en fournissant un soutien technique, financier et réglementaire. La mission de l'Office du Développement de la Coopération est de

promouvoir les coopératives. Ses attributions ont évolué au fil du temps, mais restent centré principalement sur l'accompagnement des coopératives et sur l'encadrement des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation visant à encourager le travail coopératif. Ces axes d'intervention traduisent, bien entendu, sa mission centrale, qui est de consolider le secteur coopératif marocain dans l'esprit des valeurs et principes coopératifs universels, via le contrôle du respect des dispositions légales par les Coopératives.

3.1 Le mouvement coopératif au Maroc

Le secteur coopératif au Maroc a prouvé son poids et sa valeur à travers le résultat obtenu ces dernières années «Rien qu'en 2021, 5.127 coopératives ont été formées, soit 345 coopératives de plus comparé aux créations enregistrées au titre de l'année 2020. Le potentiel d'emploi est ainsi de 25.000, en consolidation de 2.000 nouveaux postes comparé à 2020» (CA de l'ODCO, 2023)

Au Maroc, le gouvernement a adopté une approche stratégique en faveur de l'économie sociale et solidaire (ESS), axée sur l'amélioration de l'attractivité des produits et services proposés par les coopératives, ainsi que sur l'accès facilité de ces produits au marché. Toute en créant un environnement favorable. Cependant, ce secteur au Maroc souffre aussi des vagues institutionnelles liées au manque d'accompagnement des coopératives, à la dégradation de la coordination entre les intervenants et à l'absence de convergence des programmes de soutien. (*Rapport-L'Economie-Sociale-et-Solidaire-un-levier-pour-une-croissance-inclusive.*, s. d.) .

Avec le temps, le gouvernement marocain a soutenu le mouvement coopératif en mettant en place un ensemble des politiques et des programmes visant à encourager la création et le développement de coopératives. Cela comprend les mesures prise en charge telles que des subventions, des formations, des incitations fiscales et des facilités d'accès au crédit. En résumé, le mouvement coopératif au Maroc continue de jouer un rôle crucial dans le développement économique et social du pays, en offrant des opportunités aux communautés locales pour s'organiser, coopérer et prospérer économiquement.

3.2 Un besoin urgent du développement social au Maroc

Malgré les avancées du mouvement coopératif au Maroc, ce secteur est confronté à divers défis, notamment de l'environnement tel que la sécheresse, la nécessité de renforcer les capacités des coopératives en matière de gestion, de gouvernance et de commercialisation, ainsi que d'améliorer l'accès aux financements et aux marchés. Le CESE a pu observer que, le développement du secteur coopératif fait face à de nombreuses contraintes d'ordre juridiques,

institutionnelles et socioéconomiques. Les mesures d'accompagnement de la part de l'Etat dont l'objectif est de permettre aux coopératives de surmonter ces contraintes n'a pas donné des résultats très satisfaisants. En outre, le tissu coopératif souffre d'ambiguïtés dans la loi régissant les coopératives, malgré la récente réforme de cette dernière. Il subit de nombreuses carences liées à la faiblesse des moyens affectés aux organismes d'accompagnement des coopératives et au défaut de gouvernance résultant du faible niveau de qualification des gérants et des adhérents. (*Avis-L'Economie-Sociale-et-Solidaire-un-levier-pour-une-croissance-inclusive.pdf*, s. d.)

La résilience des coopératives marocaines est alimentée par leur capacité à s'adapter, à innover, à collaborer et à s'ancrer dans leurs communautés locales. En surmontant les défis auxquels elles sont confrontées, ces coopératives contribuent de manière significative au développement économique et social du Maroc. **L'économie sociale et solidaire a bien prouvé sa place dans la société marocaine. Elle a aussi un avenir pour répondre aux grands défis que pose l'environnement.**

Conclusion

En guise de conclusion, il est judicieux de signaler que l'économie sociale dont la coopérative pour laquelle la recherche des profits maximum n'est pas la première préoccupation, l'économie sociale et solidaire représente un rôle vitale dans la création d'une reprise axée sur l'humain et attentive à la planète, en particulier dans le contexte des crises. Toute en s'inspirant du fameux exemple coréen on peut constater clairement que le secteur coopératif constitue un moyen puissant de réponse à la crise

En s'inspirant des aspects des coopératives sud-coréennes, le Maroc pourrait renforcer un développement économique plus équitable et durable, réduire le chômage et la pauvreté. Cependant ce secteur au Maroc a connu des majeurs défis en terme de gestion et compétence donc il est essentiel dans l'avenir d'adopter les nouvelles technologies de l'information et de la communication, d'accélère la digitalisation pour améliorer la productivité des coopératives Marocaine.

Son négliger les valeurs de ce secteur tel que la solidarité, la collaboration qui doit être intégré dans le tissu social et économique, pour arriver à construire une société plus résiliente et inclusive face aux crises. L'affaiblissement des projets de l'entrepreneuriat coopératifs au Maroc à plusieurs causes, économique qui se présente dans la nature du système capitaliste qui est basé sur l'initiative personnel et la réalisation du bénéfice rapide

Des causes Politiques telles que la présence des organisations non publiques au Maroc, caractérisé par les aides de l'Etat, de ce fait l'entrepreneuriat social à rester limiter dans plusieurs expériences sur l'aide de l'Etat et sa contribution.

En fin des causes Sociologiques et culturelles telle que la dégradation des principes de la solidarité causée par l'impact économique du capitalisme. En effet, la solidarité peut être le point fort pour contribuer d'une façon forte et positif dans la dynamique du développement territoriale et socioéconomique.

Acknowledgement :

This paper is supported by Seed Program for Korean Studies project, number : AKS-202X-INC-223000X

BIBLIOGRAPHIE :

- Borda-Rodriguez, A., & Vicari, S. (2014). Rural co-operative resilience : The case of Malawi. *Journal of Co-operative Organization and Management*, 2(1), 43-52. <https://doi.org/10.1016/j.jcom.2014.03.002>
- Burnard, K., & Bhamra, R. (2011). Organisational resilience : Development of a conceptual framework for organisational responses. *International Journal of Production Research*, 49(18), 5581-5599. <https://doi.org/10.1080/00207543.2011.563827>
- CESE. (2015). Rapport annuel. Conseil Economique, Social et Environnemental.
- CESE. (2017). Rapport annuel. Conseil Economique, Social et Environnemental.
- Emery, F. E., & Trist, E. L. (1965). The Causal Texture of Organizational Environments. *Human Relations*, 18(1), 21-32. <https://doi.org/10.1177/001872676501800103>
- Jouiet, I. (2021). L'entrepreneuriat coopératif au Maroc : Une locomotive de développement socioéconomique. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 4(1), Article 1. <https://revue-isg.com/index.php/home/article/view/538>
- Kamdem, P. E. (s. d.).(2010) Réponse à la crise à travers l'entrepreneuriat coopératif et la création d'emplois décents en Afrique.
- KOSEA the Korea Social Enterprise Promotion Agency (KoSEA) KOREA SOCIAL ECONOMY, Seongnam, (press release by KoSEA, Décembre 2019)
- Lee, S.-Y., Yoon, K. S., & Lee, S.-H. (s. d.). Social Economy in South Korea.
- Rioli, L., & Savicki, V. (2003). Information system organizational resilience. *Omega*, 31(3), 227-233. [https://doi.org/10.1016/S0305-0483\(03\)00023-9](https://doi.org/10.1016/S0305-0483(03)00023-9)
- Seville, E. (2008). Resilience : Great Concept but What Does it Mean? <http://hdl.handle.net/10092/2966>

WEBOGRAPHIE :

CA de l'ODCO (2023). Un engagement envers l'ESS - Office du Développement de la Coopération. (Consulté le 17 janvier 2024) <https://www.odco.gov.ma/ca-de-lodco-un-engagement-envers-less/>

Nations, U. (s. d.). Journée internationale des coopératives | Nations Unies. United Nations ; United Nations. (Consulté le 26 janvier 2024) <https://www.un.org/fr/observances/cooperatives-day>